

8 mars égalité des droits entre les femmes et les hommes : Tout est loin d'être rose au Ministère de la culture

INTERSYNDICALE MINISTÈRE DE LA CULTURE

CGT FSU SUD UNSA

Ce sont nos luttes qui ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Les lois sont là, elles sont même nombreuses et touchent à nombre de domaines : les salaires, le champ professionnel (de l'embauche à la promotion en passant par les conditions de travail), le droit des femmes à disposer de leurs corps, contre les violences... Malgré cela, en 2017, alors que sur le papier l'égalité femmes/hommes existe, l'égalité réelle est loin d'être acquise et les femmes doivent toujours se battre contre diverses formes de domination à tous les niveaux : travail, salaire, sexisme, violence...

Un 8 mars de lutte pour l'égalité !

La journée du 8 mars est la journée internationale pour les droits des femmes, ce n'est pas la journée de « la » femme, c'est une journée de luttes. En 2017, la mobilisation est plus que jamais nécessaire. Face à ceux qui en France, comme aux États Unis, en Russie, en Pologne ou encore en Turquie veulent remettre en cause nos droits et libertés. Mais aussi pour gagner enfin l'égalité, au travail comme dans la vie. En France, les femmes sont toujours payées 26% de moins que les hommes, et arrêtent chaque jour d'être payées à 15h40. Les femmes refusent de continuer à travailler gratuitement, d'être

enfermées dans les temps partiels, de ne pas avoir de perspective de carrière ou d'être confrontées à des violences sexistes et sexuelles.

Tout est loin d'être rose au Ministère de la culture et de la communication

En 2013, un protocole d'accord sur l'égalité professionnelle femmes/hommes, dans la fonction publique, a été signé par l'ensemble des organisations syndicales. Cet accord devait être décliné et appliqué par l'ensemble des employeurs publics. Il aura fallu quatre ans pour que le Ministère de la Culture et de la Communication envisage l'ouverture de négociations. Pourtant, le ministère est loin d'être exemplaire.

La ségrégation horizontale est bien présente avec des femmes largement minoritaires dans la filière technique et surreprésentées dans la filière administrative. Quant au plafond de verre, il reste difficile à briser. En administration centrale, c'est la dégringolade pour les femmes avec 42% de femmes aux postes de directions au 1er janvier 2016 contre 54% en 2014. La situation dans les établissements et les services à compétence nationale est toujours aussi lamentable et critique avec à peine plus d'un tiers de présidentes. Et la composition des jurys ne garantit assurément pas un recrutement non sexiste. Au Ministère de la Culture et de la Communication, les hommes dirigent et se recrutent !

Comme ailleurs, les femmes sont également moins bien payées que les hommes. Certes la progression indiciaire est liée à l'ancienneté (et les hommes du ministère sont en moyenne plus âgés), mais ne considérer la différence de rémunération entre hommes et femmes au ministère qu'au travers cette donnée, c'est faire fi des situations d'interruption (congés parentaux, temps partiels) qui freinent cette progression et restent l'injuste apanage des femmes.

Quant aux primes, elles participent très largement à cet écart de rémunération : le montant des primes des hommes étant supérieur dans dix-neuf corps de fonctionnaires sur vingt-six présents au ministère (Bilan social 2014) !

Alors, le 8 mars, à 15h40, on arrête tout !